

## **Règlement intérieur du championnat interne 2023**

### **CLUB D'ECHECS DE ST QUENTIN EN YVELINES**

---

Le championnat interne se déroule sur la saison 2022-2023.

Il est ouvert à tout joueur licencié A pour la saison en cours et dont le classement est inférieur à 2200 points ELO.

Il se dispute à la cadence de 60 minutes avec un ajout de temps de 30 secondes par coup. La notation obligatoire durant toute la partie.

Toutes les parties comptent pour le classement ELO FIDE. (Le classement international)

#### **Organisation du tournoi**

Les participants du championnat sont répartis en une seule poule. Chaque joueur rencontre les autres joueurs à raison d'une ronde par mois environ :

Numéro homologation du tournoi	période de jeu initialement établie	Rondes
57305	samedi 19 novembre 2022 - samedi 17 décembre 2022	1 & 2
57306	samedi 21 janvier 2023 - samedi 18 février 2023	3 à 5
57307	samedi 18 mars 2023 - samedi 15 avril 2023	6 & 7
57308	samedi 13 mai 2023	8
57309	samedi 10 juin 2023 - samedi 24 juin 2023	9 à 11

Le tirage au sort des numéros d'appariements est effectué courant octobre 2022 au club.

#### **Classement**

Le classement s'établit au nombre de points (victoire= 3pts ; nulle=2 pts ; défaite=1pt ; forfait=0pt).

Le joueur qui totalise le plus de points est déclaré champion du club 2023

En cas d'égalité de points, on utilise le résultat réalisé entre les joueurs à départager (confrontation directe). En cas de nouvelle égalité, on utilise le nombre de victoires. Puis, si une égalité subsiste, on utilise le Sonneborn-Berger (on marque la somme des points des adversaires que l'on a battu et la moitié des points des adversaires contre lesquels on a fait nul).

#### **Calendrier du tournoi**

Les parties auront lieu le vendredi soir au club, à 21h. Il est également possible de jouer le samedi pendant le cours des jeunes à 17h00, ou après, voire à une autre date après entente des 2 joueurs et accord de l'arbitre.

Les deux dernières rondes du championnat se disputeront le même jour, un dimanche ou jour férié de mai ou juin (10h – 14h30).

Les résultats seront envoyés à chacun après chaque ronde.

Les participants suivront autant que possible le calendrier ; ils ont la possibilité d'avancer la rencontre si les deux joueurs se mettent d'accord.

En cas d'empêchement, il est possible de reporter la partie, dans un délai maximum de 4 semaines en s'accordant avec son adversaire du jour et en prévenant le responsable de la compétition de la date retenue.

## **Forfaits**

Le délai est de soixante minutes lorsqu'une date a été convenue entre les deux joueurs sous réserve que la partie ne puisse être empêchée par un évènement extérieur (i.e. : pandémie)

Un joueur ne pouvant pas jouer une partie avant les dates limites sera considéré comme forfait pour la partie considérée.

Si deux adversaires n'arrivent pas à s'accorder pour jouer leur partie avant les dates limites, ils seront considérés comme forfaits.

***L'organisateur***

***L'arbitre***

***Compétition et convivialité, est la devise du championnat !  
Que le meilleur gagne !!!***